



Assemblée générale Conseil de sécurité Distr.

GENERALE

A/38/106

S/15628

1er mars 1983

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE/
ESPAGNOL/FRANCAIS

UN LIBRARY

MAR 21 1983

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-huitième session

Points 10, 12, 18, 25, 32, 33, 34, 36

38, 42, 43, 64, 66, 78, 79, 81, 82,

86, 87, 104, 122, 125, 127, 130 et

135 de la liste préliminaire*

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR

L'ACTIVITE DE L'ORGANISATION

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI

DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES

COLONIAUX

QUESTION DES ILES FALKLAND (MALVINAS)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT

SUD-AFRICAIN

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE NAMIBIE

OUVERTURE DE NEGOCIATIONS GLOBALES SUR

LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

POUR LE DEVELOPPEMENT

APPLICATION DES RESOLUTIONS DE

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

APPLICATION DE LA RESOLUTION 37/71 DE

L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A LA

SIGNATURE ET A LA RATIFICATION DU

PROTOCOLE ADDITIONNEL I AU TRAITE

VISANT L'INTERDICTION DES ARMES

NUCLEAIRES EN AMERIQUE LATINE

(TRAITE DE TLATELOLCO)

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON

VOISINAGE ENTRE ETATS

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA

DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA

SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE

Trente-huitième année

* A/38/50.

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE
INTERNATIONALE
ACTIVITES OPERATIONNELLES POUR LE
DEVELOPPEMENT
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS
EN CAS DE CATASTROPHE
APPLICATION DU PROGRAMME POUR LA DECENNIE
DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA
DISCRIMINATION RACIALE
IMPORTANCE, POUR LA GARANTIE ET L'OBSERVATION
EFFECTIVES DES DROITS DE L'HOMME, DE LA
REALISATION UNIVERSELLE DU DROIT DES
PEUPLES A L'AUTODETERMINATION ET DE
L'OCTROI RAPIDE DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS
ET AUX PEUPLES COLONIAUX
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE
DISCRIMINATION RACIALE
ACTIVITES DES INTERETS ETRANGERS, ECONOMIQUES
ET AUTRES, QUI FONT OBSTACLE A L'APPLICATION
DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE
L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES
COLONIAUX EN NAMIBIE ET DANS TOUS LES
AUTRES TERRITOIRES SE TROUVANT SOUS
DOMINATION COLONIALE, ET AUX EFFORTS
TENDANT A ELIMINER LE COLONIALISME,
L'APARTHEID ET LA DISCRIMINATION RACIALE
EN AFRIQUE AUSTRALE
DEVELOPPEMENT PROGRESSIF DES PRINCIPES ET
NORMES DU DROIT INTERNATIONAL RELATIFS AU
NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE RENFORCEMENT
DE L'EFFICACITE DU PRINCIPE DU NON-RECOURS
A LA FORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION
D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE
RECRUTEMENT, L'UTILISATION, LE FINANCEMENT
ET L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES
RAPPORT DU COMITE SPECIAL DE LA CHARTE DES
NATIONS UNIES ET DU RAFFERMISSEMENT DU
ROLE DE L'ORGANISATION

Lettre datée du 22 février 1983, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Nicaragua auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer aux Etats Membres le texte du communiqué final et autres documents de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays non alignés, tenue à Managua (Nicaragua) du 10 au 14 janvier 1983, comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 12, 18, 25, 32, 33, 34, 36, 38, 42, 43, 64, 66, 78, 79, 81, 82, 86, 87, 104, 122, 125, 127, 130 et 135 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

ANNEXE

TABLE DES MATIERES

Documents de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination
des pays non alignés

Tenue à Managua du 10 au 14 janvier 1983

Communiqué final

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. Introduction	1-25	5
II. Amérique centrale	26-52	10
III. Caraïbes	53-63	14
IV. Amérique du Sud	64-85	16

APPENDICES

I. Discours inaugural prononcé par S. Exc. M. Daniel Ortega Saavedra, commandant de la révolution et coordonnateur de la Junte du gouvernement de reconstruction nationale		20
II. Message de S. Exc. M. Fidel Castro Ruz, président du Mouvement des pays non alignés		29
III. Rapport du Président de la Réunion de hautes personnalités		31
IV. Résolution de remerciements au peuple et au Gouvernement nicaraguayens		32

ANNEXE

COMMUNIQUE FINAL

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la décision prise par la Réunion plénière ministérielle des pays non alignés qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies (New York) du 4 au 9 octobre 1982, le Bureau de coordination des pays non alignés s'est réuni à Managua (Nicaragua) en session ministérielle extraordinaire du 10 au 14 janvier 1983, pour examiner la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes, en vue de contribuer, dans le cadre des principes et objectifs du Mouvement des pays non alignés, à la recherche de solutions viables aux graves conflits et tensions dont souffre la région, ainsi qu'à la paix et à la stabilité de celle-ci.

2. Ont participé à cette réunion les membres suivants du Bureau de coordination :

Bangladesh	Madagascar
Bénin	Mozambique
Bhoutan	Nigéria
Burundi	Organisation de libération de la Palestine
Cameroun	Panama
Chypre	Pérou
Congo	République populaire démocratique de Corée
Cuba	République démocratique populaire lao
Ethiopie	Somalie
Ghana	Sri Lanka
Guyana	Syrie
Inde	Togo
Indonésie	République démocratique populaire du Yémen
Iraq	Yougoslavie
Jamaïque	Zaïre
Jordanie	Zambie

3. Y ont également participé les membres suivants du Mouvement :

Afghanistan	Iran, République islamique d'
Algérie	Jamahiriya arabe libyenne
Angola	Kenya
Argentine	Koweït
Belize	Libéria
Bolivie	Malaisie
Cap-Vert	Mali
Egypte	Malte
Emirats arabes unis	Maroc
Equateur	Nicaragua
Grenade	Oman
Guinée	Ouganda
Guinée-Bissau	Pakistan
Haute-Volta	Qatar

République arabe du Yémen
République-Unie de Tanzanie
Sainte-Lucie
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Singapour
Soudan

Suriname
South West Africa People's Organization
Swaziland
Tchad
Tunisie
Viet Nam
Zimbabwe

4. Y ont assisté en qualité d'observateurs les pays, organisations et mouvements de libération nationale suivants :

Barbade
Brésil
Colombie
El Salvador
Mexique
Philippines
Venezuela

African National Congress
Panafricanist Congress of Azania
Ligue des Etats arabes
Organisation des Nations Unies
Parti socialiste de Porto Rico
Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques

5. Etaient aussi présents en qualité d'invités les pays et organisations suivants :

Autriche
Espagne
Finlande
Suède

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Programme des Nations Unies pour le développement
Conseil des Nations Unies pour la Namibie

6. A la séance d'ouverture, la Réunion a eu le privilège d'écouter une importante allocution prononcée par le commandant de la Révolution Daniel Ortega Saavedra, coordonnateur de la Junte du Gouvernement de reconstruction nationale de la République du Nicaragua et membre de la Direction nationale du Front sandiniste de libération nationale, dont le texte a été adopté à l'unanimité comme document de la réunion.

7. Le commandant Ortega a souligné la nécessité de préserver et de renforcer l'unité du Mouvement en vue de contribuer à la paix en Amérique latine et dans les Caraïbes, sur la base des principes et objectifs du non-alignement. Il a également rappelé la campagne de diffamation orchestrée à l'échelle mondiale en vue d'isoler le Nicaragua politiquement et économiquement et de justifier les agressions militaires.

8. Les Ministres ont considéré ce discours comme une importante contribution à leurs débats et au succès de la réunion.

9. Les Ministres ont considéré le fait qu'une Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés se soit tenue pour la première fois dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes comme un important jalon et comme le reflet de l'influence grandissante qu'y exerce le Mouvement. Ils ont pris note avec satisfaction, en ce sens, de la précieuse contribution du président de

Cuba, M. Fidel Castro, à l'essor des objectifs du Mouvement des pays non alignés dans la région et à la recherche de règlements aux problèmes internationaux, notamment en Afrique australe et au Moyen-Orient, qui affectent la paix et la sécurité internationales.

10. Les Ministres ont réaffirmé leur adhésion à la politique du non-alignement en tant que facteur important dans les relations internationales. Ils ont souligné le rôle indépendant et constructif que joue le Mouvement dans les affaires internationales, ainsi que ses principes et objectifs de base, notamment les principes de l'autodétermination, de la non-intervention et de la non-ingérence dans les affaires intérieures et extérieures des Etats, le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des Etats, la coexistence pacifique et le non-recours à la force.

11. Comme dans d'autres régions en crise de par le monde, les conflits et les tensions dont souffrent l'Amérique latine et les Caraïbes sont aggravés par la violation de ces principes.

12. Les Ministres ont noté que la tenue à Managua de la Réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères du Bureau de coordination pour évaluer la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes venait confirmer une fois de plus l'universalité des principes et des politiques du Mouvement des pays non alignés. Ils ont souligné que cette réunion s'était tenue à un moment où la région connaissait de sérieuses tensions et ont pris note en particulier des pressions et des agressions de toutes sortes dont le Nicaragua faisait l'objet de la part de forces extérieures, tout ceci menaçant la paix et la sécurité internationales. Ils se sont déclarés convaincus que cette réunion se traduirait par un renforcement du non-alignement, non seulement en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais partout.

13. Les Ministres ont rendu hommage aux Etats membres d'Amérique latine et des Caraïbes pour leur contribution à la promotion des principes et de la politique du non-alignement en général et dans la région en particulier. Ils ont pris note avec satisfaction de l'entrée au Mouvement, un peu plus d'un an auparavant, de l'Equateur, du Belize et de Sainte-Lucie et se sont déclarés convaincus que le Mouvement continuerait de se renforcer en Amérique latine et dans les Caraïbes.

14. Ayant constaté que de profondes transformations s'opéraient dans la région, les Ministres ont souligné la signification historique de la lutte démocratique, populaire, anti-impérialiste, anticolonialiste et antiraciste que livraient les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes pour assurer leur libération nationale et asseoir leur indépendance. Ils ont réaffirmé leur soutien aux efforts que consentaient les peuples de la région pour exercer pleinement leur souveraineté et leur indépendance et pour assurer le respect de celles-ci. Ils ont insisté sur le fait que l'Amérique latine et les Caraïbes ne sauraient être considérés la réserve stratégique d'aucun Etat.

15. Les Ministres ont réaffirmé le droit souverain des peuples de la région de choisir leur système politique, économique et social sans ingérence extérieure, et ont engagé tous les Etats à respecter les principes de la non-intervention et du non-recours à la force ou à la menace de la force dans les relations

internationales. Ils se sont également félicités des efforts que consentaient les peuples de la région pour renforcer leur unité, leur solidarité et leur coopération, et ils ont fait sienne leur aspiration à créer une organisation régionale représentative des intérêts de tous les pays de la région.

16. Les Ministres ont exprimé leur profonde préoccupation devant la dégradation alarmante de la situation économique internationale et l'absence de progrès dans l'instauration du nouvel ordre économique international. Ils ont estimé que la détérioration continuelle des conditions économiques dans le monde, avec ses graves conséquences pour les économies des pays en développement, était révélatrice d'une crise structurelle et était devenue l'un des problèmes politiques les plus sérieux et les plus dangereux, potentiellement, de notre époque. Les Ministres ont souligné la nécessité de prendre d'urgence des mesures pour parvenir à des solutions efficaces et équitables de la crise économique mondiale et ont pris note à cet égard de la résolution adoptée récemment par l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'adoption de mesures d'urgence dans l'économie mondiale.

17. Les Ministres ont réaffirmé que, parmi d'autres facteurs, la diminution de la croissance et de l'activité économique, le déficit accru de la balance des paiements des pays en développement, la détérioration des termes de l'échange, l'effet négatif des taux d'intérêt élevés sur le service de leur dette extérieure et sur leur accès au marché financier international, la réduction de l'aide multilatérale assortie de conditions de faveur, l'incertitude et l'insuffisance de l'aide alimentaire ainsi que les barrières protectionnistes imposées aux exportations des pays en développement constituent de sérieux obstacles à la croissance économique de ces pays et, pour cette raison, requièrent de toute urgence l'adoption de mesures efficaces de la part de la communauté internationale.

18. A cet égard, les Ministres ont réaffirmé que les négociations globales restaient le cadre adéquat pour aborder les problèmes de l'économie mondiale et du développement d'une façon cohérente, intégrée et simultanée, et constituaient un objectif prioritaire pour les pays en développement. Aussi ont-ils demandé qu'elles soient engagées sans retard et lancé un appel aux pays développés qui ont entravé les consultations entreprises à cet effet pour qu'ils participent à cet effort qui contribuerait à instaurer dans les meilleurs délais le nouvel ordre économique international.

19. Les Ministres ont noté avec préoccupation que cette détérioration de la situation économique internationale avait touché gravement les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, comme en témoignait le fait que la région avait enregistré pour la première fois en quarante ans un taux de croissance économique négatif, que l'inflation y avait atteint 80 p. 100 en moyenne, taux le plus élevé jamais enregistré à ce jour, que les taux de chômage, traditionnellement élevés, avaient encore augmenté et que les conditions de pauvreté absolue s'y étaient encore aggravées.

20. Parmi les principaux facteurs qui contribuaient à la situation critique dans laquelle se trouvait la région latino-américaine, les Ministres ont signalé la diminution radicale des prix des produits de base qu'elle exporte, dont certains se trouvaient, en termes réels, au-dessous des pires niveaux des années 30, la

politique des Etats-Unis consistant à écouler sur le marché une partie de leurs réserves stratégiques de certaines matières premières et certains produits de base, ce qui perturbait le marché des produits de base, les taux d'intérêt élevés en vigueur ainsi que l'augmentation et la diversification des mesures protectionnistes, notamment les barrières non tarifaires, qu'imposaient certains pays développés. Les Ministres ont également relevé que ces facteurs, en diminuant les gains en devises des pays de la région, créaient pour ces derniers des problèmes de paiement du service de leur dette extérieure et les empêchaient de poursuivre avec vigueur leur politique de développement. Ils ont par conséquent réitéré que les gouvernements des pays développés devaient adopter de toute urgence des mesures efficaces pour éliminer ces politiques et pratiques nocives pour le commerce et contribuer au succès des prochaines négociations multilatérales. Les Ministres ont reconnu que la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra à Belgrade (Yougoslavie) en juin 1983 représentera une nouvelle occasion importante de centrer l'attention sur les problèmes du commerce et du développement et d'y rechercher des solutions. En ce sens, les Ministres ont souligné l'importance pour les pays en développement d'adopter, dans le cadre du Groupe des 77, une position de négociation commune pour contribuer dûment au succès de la sixième session de la Conférence.

21. Les Ministres ont pris note du gonflement sans précédent de la dette extérieure des pays en développement et relevé que celle de l'Amérique latine atteignait un montant particulièrement exorbitant, supérieur à 300 milliards de dollars, soit presque la moitié de la dette totale de l'ensemble des pays en développement. Sa croissance vertigineuse et la détérioration soutenue de ses conditions étaient le reflet de l'irrationalité de l'actuel ordre économique international, du coût que représentaient pour les pays en développement les politiques d'ajustement que certains pays développés mettaient en place pour tenter de résorber la crise, de la réduction du flux de l'aide multilatérale à des conditions de faveur et, en particulier, des politiques financières mises en oeuvre par certains des principaux pays développés. Les Ministres ont, à cet égard, pris note des initiatives tendant à examiner la possibilité de renégocier en bloc la dette extérieure des pays latino-américains, dans le contexte des efforts déployés actuellement par tous les pays en développement en vue d'assurer un cadre multilatéral large et équitable pour régler leurs problèmes de crédit.

22. Ayant noté que, selon la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), les pays centraméricains auraient besoin d'une aide économique extérieure se montant à 20 milliards de dollars entre 1982 et 1990 pour pouvoir entreprendre un effort concerté de développement - ce chiffre devant être sensiblement majoré si l'on ajoutait les besoins des pays des Caraïbes - les Ministres ont constaté que la crise économique mondiale avait eu aussi de graves retombées dans le cas spécifique de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Cela étant, ils ont engagé les pays de la région à renforcer leurs liens de coopération entre eux ainsi qu'avec d'autres pays en développement à l'extérieur de la région. A ce propos, les Ministres ont relevé avec satisfaction que différents pays d'Amérique latine et des Caraïbes avaient mis en place des programmes d'assistance à d'autres pays de la région. Ils ont aussi prié instamment les pays industrialisés d'augmenter leur coopération avec l'Amérique centrale et les Caraïbes ainsi que les flux de ressources au titre de la coopération multilatérale, sans discrimination à l'égard d'aucun pays.

23. Les Ministres ont engagé la communauté internationale à prêter une attention particulière à la situation précaire des petits Etats insulaires en développement de la région. Ils ont notamment souligné que la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international devaient faire de toute urgence un effort spécial pour accroître le flux de ressources réelles qui leur sont destinées en modifiant dûment les politiques et les conditions de prêt qui avaient été formulées pour de plus grands pays aux systèmes et structures économiques différents.

24. Les Ministres ont condamné les pressions et sanctions économiques dont faisaient l'objet le Nicaragua, Cuba, la Grenade, l'Argentine et, plus récemment, le Suriname. Ayant noté le préjudice que celles-ci portaient à l'effort de développement de ces pays, ils ont demandé instamment la levée de l'embargo économique et du blocus, ainsi que des autres mesures de coercition appliquées contre eux. Ils ont affirmé le droit de tous les Etats au plein exercice de leur souveraineté nationale et celui de se doter du système économique et social qu'ils estiment le mieux adapté à leur effort de développement.

25. Les Ministres ont réaffirmé l'importance croissante de la coopération économique entre pays en développement, qui fait partie intégrante de leurs efforts pour instaurer le nouvel ordre économique international et promouvoir une stratégie d'autonomie collective. Dans ce contexte, ils ont jugé positif le rôle joué par les pays latino-américains dans l'application du Programme d'action de Caracas sur la coopération économique entre pays en développement, ainsi que les progrès des pays latino-américains dans la promotion d'une coopération mutuelle plus étroite, et ils ont souligné le rôle que jouaient dans ce domaine le Système économique latino-américain (SELA) et le CARICOM, organes économiques représentatifs de la région. A ce sujet, les Ministres ont pris note de la Déclaration de Panama sur les relations économiques entre l'Amérique latine et les Etats-Unis, formulée en décembre 1981 par le SELA; des récentes décisions de cet organisme sur la mise en place d'un système de sécurité économique régional et le refus collectif des mesures de coercition économique; ainsi que des décisions adoptées par les pays latino-américains dans le cadre du SELA et de la dix-septième Conférence régionale de la FAO tenue au Nicaragua en septembre 1982, concernant la mise en oeuvre d'un système de sécurité alimentaire collective et la condamnation de l'utilisation des aliments comme arme politique.

II. AMERIQUE CENTRALE

26. Après avoir analysé la situation dans la région, les Ministres ont estimé que l'Amérique centrale était confrontée à une sérieuse crise politique, sociale et économique qui découlait des structures traditionnelles d'un pouvoir répressif ainsi que des structures économiques nationales qui engendraient la pauvreté, l'inégalité et la misère; cette crise était aggravée par l'intervention et l'ingérence dont les pays de la région étaient victimes depuis le siècle dernier.

27. Les Ministres ont affirmé que le processus de changement que connaissait l'Amérique centrale ne saurait être attribué à la confrontation idéologique Est-Ouest ni expliqué par celle-ci. Ils ont également relevé que, si la situation de crise dans la région ne pouvait être envisagée en marge des événements défavorables qui se produisaient dans le monde, caractérisés par la confrontation

entre les grandes puissances, elle avait été aggravée par l'intensification de l'intervention impérialiste dans les affaires intérieures des Etats de la région.

28. Les Ministres sont convenus de lancer un appel au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il adopte une attitude constructive en faveur de la paix et du dialogue avec le Nicaragua, ainsi qu'en vue de contribuer à un règlement politique négocié des problèmes de la région. Ils ont aussi prié instamment la communauté internationale de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

29. Les Ministres ont exprimé leur grande estime pour la position de principe adoptée par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à l'appui de la juste cause du peuple palestinien. Ils ont exprimé l'espoir que cette solidarité et ce soutien se renforceraient et s'étendraient encore dans l'avenir, et ont invité instamment les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à participer activement à la prochaine Conférence des Nations Unies sur la Palestine ainsi qu'aux réunions régionales préparatoires; ce faisant ils contribueraient à un règlement global, juste et durable de la question palestinienne et aideraient à mettre fin aux souffrances imposées par Israël au peuple palestinien.

30. Ayant attiré l'attention des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes sur les trente-cinq années d'activités criminelles d'Israël au Moyen-Orient, les Ministres ont condamné le resserrement des liens, ces derniers temps, entre Israël et l'Amérique latine, notamment l'Amérique centrale, et l'intensification de l'ingérence israélienne dans la région ce qui ajoutait des éléments de conflit lourds de menace pour la paix et la sécurité dans cette partie du monde, en raison notamment des marchés d'armements passés entre Israël et certains pays de la région, tout ceci renforçant le potentiel militaire et économique d'Israël et lui permettant de poursuivre l'implantation de colonies et l'occupation du territoire palestinien et d'autres territoires arabes, ainsi que de renforcer son économie qui repose sur l'industrie des armements et la fabrication de moyens de destruction.

31. Dans ce contexte, les Ministres ont réaffirmé leur soutien à la juste lutte menée par les peuples arabes en vue de libérer les territoires occupés et de rétablir le peuple palestinien dans ses droits nationaux inaliénables.

32. Les Ministres ont demandé instamment aux Etats d'Amérique latine qui coopèrent avec Israël de mettre fin à cette coopération et de prendre des mesures pour faire face à l'infiltration israélienne en vue de l'élimination.

33. Les Ministres ont évoqué le fait que les Etats-Unis se servaient d'Israël dans leurs pratiques d'intervention en Amérique latine. Les Ministres ont dénoncé à ce sujet les visites effectuées dans certains pays d'Amérique latine par des fonctionnaires israéliens, visites qui ont abouti entre autres à la conclusion d'accords militaires et à la recrudescence de l'intervention américano-israélienne dans les affaires de la région, ce qui exacerbe la tension et rend la situation plus explosive.

34. Les Ministres sont convenus du fait que le régime sioniste, principal allié du régime de Somoza et des régimes fascistes et racistes, et architecte de la politique d'extermination du peuple palestinien, est parvenu au comble de

l'impérialisme et du racisme par son occupation d'une partie du Liban, ses actes d'agression contre les peuples libanais et palestinien et les massacres perpétrés contre le peuple palestinien. Les Ministres ont dénoncé cette politique.

35. Les Ministres ont rappelé la résolution dans laquelle le Conseil de sécurité demandait que les missions diplomatiques soient retirées de Jérusalem. Ils ont condamné la décision d'un Etat d'Amérique latine de réinstaller sa mission à Jérusalem, au mépris de la décision du Conseil de sécurité et de l'opinion publique internationale.

36. Les Ministres ont condamné les menaces et agressions dont le Nicaragua faisait l'objet, le financement d'opérations secrètes, l'utilisation du territoire nord-américain et de pays voisins du Nicaragua pour l'entraînement de forces contre-révolutionnaires, les violations de son espace aérien et de ses eaux territoriales par des avions et des navires américains, tous faits qui avaient eu pour conséquences des actions terroristes, des attaques armées, le minage de ponts, des sabotages et d'autres actions du même type ayant pour objectif le renversement du gouvernement révolutionnaire, ce qui s'était soldé depuis 1979 par plus de 400 victimes nicaraguayennes - morts, blessés et personnes enlevées - ainsi que par d'énormes dommages et pertes matériels dans l'infrastructure.

37. Les Ministres ont condamné notamment les attaques systématiques que des bandes armées d'ex-gardes somozistes lançaient contre le Nicaragua, à travers sa frontière septentrionale. Ils ont noté que ces actions s'inscrivaient dans un plan délibéré de harcèlement et de déstabilisation du Nicaragua, comme cela avait été reconnu publiquement par une puissance étrangère.

38. Les Ministres ont également condamné la campagne de déstabilisation économique orchestrée systématiquement contre le Nicaragua dans le cadre de cette politique d'intervention, laquelle consiste à encourager les actions terroristes visant à entraver la bonne marche des activités agricoles, à favoriser la décapitalisation industrielle, à encourager les sabotages de l'infrastructure routière et productive, ainsi que les pressions exercées tant bilatéralement que multilatéralement pour empêcher le Nicaragua d'obtenir les crédits et l'assistance nécessaires à son développement.

39. Les Ministres se sont félicités du fait que le Nicaragua ait maintes fois signalé sa ferme volonté de paix, comme le prouvent ses initiatives de dialogue direct avec le Honduras et les Etats-Unis, et ils ont invité instamment le Conseil de sécurité à examiner avec soin les initiatives de paix du Nicaragua.

40. Devant la gravité de la situation décrite dans les paragraphes précédents, les Ministres ont exprimé à nouveau leur ferme solidarité avec le Gouvernement de reconstruction nationale et le peuple du Nicaragua dans leur lutte courageuse en vue de défendre et de consolider leur révolution et de réaffirmer leur souveraineté et leur droit à l'indépendance.

41. Compte tenu de la situation extrêmement tendue qui règne aujourd'hui en Amérique centrale, les Ministres ont décidé de charger le Bureau de coordination de continuer à suivre de très près les événements dans cette sous-région, notamment

les actes d'agression contre le Nicaragua, et de prendre, si nécessaire, les mesures dictées par la situation.

42. Les Ministres se sont félicités de l'initiative de paix qu'avaient présentée le Mexique et le Venezuela, pays observateurs du Mouvement, et dans laquelle les présidents des deux pays exprimaient leur grande préoccupation devant ce qu'ils qualifiaient de "détérioration dangereuse" de la situation en Amérique centrale, notamment devant la détérioration des relations entre le Honduras et le Nicaragua. Ils ont fait l'éloge de la volonté du Mexique et du Venezuela de contribuer à favoriser un dialogue entre les gouvernants de ces deux pays en vue de faciliter l'entente et, prenant note de la réponse positive du Nicaragua, ils ont engagé le Honduras à agir en retour dans les meilleurs délais.

43. Les Ministres ont noté avec le plus vif intérêt l'appel lancé par les ministres des affaires étrangères de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, réunis à Panama les 8 et 9 janvier, à tous les pays de la région centraméricaine afin de parvenir, par le dialogue et la négociation, à réduire les tensions et à jeter les bases d'un climat permanent de coexistence pacifique et de respect mutuel entre les Etats. Les ministres des affaires étrangères ont aussi signalé qu'il conviendrait d'associer à ces efforts de paix d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

44. Ils ont également jugé positive leur décision de poursuivre la coopération économique avec les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, celle-ci devant contribuer, à leur avis, à assurer la stabilité politique et la paix sociale dans la région.

45. Les Ministres ont souligné que l'élection du Nicaragua au Conseil de sécurité consoliderait les positions et les objectifs du Mouvement des pays non alignés au sein de cet organe.

46. Les Ministres ont lancé un appel à tous les Etats d'Amérique centrale pour qu'ils règlent leurs problèmes eux-mêmes, sans aucune ingérence extérieure, et aident à créer une situation de paix et de tranquillité qui conduirait à la stabilité politique et au développement économique de la région et qui contribuerait, par voie de conséquence, à la cause de la paix et de la sécurité internationales.

47. Les Ministres se sont déclarés préoccupés par le fait que la situation en El Salvador continuait de se dégrader à cause de la poursuite de l'intervention et de la répression impérialistes, qui constituait une menace pour la paix et la sécurité de la région. Ils ont donc demandé instamment la cessation immédiate et inconditionnelle de cette ingérence. A cet égard, ils ont exprimé leur préoccupation devant l'intervention croissante de l'armée hondurienne dans le conflit, ce qui contribuerait à l'élargir. Les Ministres ont de même prié instamment le Gouvernement des Etats-Unis d'adopter une attitude constructive qui contribue au règlement pacifique du problème.

48. Réitérant l'appel qu'ils avaient lancé lors de la Réunion ministérielle du Bureau de coordination tenue à La Havane en juin 1982, les Ministres ont reconnu

qu'il fallait promouvoir un règlement négocié, avec la participation de toutes les forces politiques représentatives, dont l'une, le FDR/FMLN, a présenté une proposition, qui a été accueillie favorablement en faveur d'un dialogue sans conditions préalables. Les Ministres se sont félicités des initiatives de paix du Mexique et du Venezuela, ainsi que de la France et du Mexique, de même que de toutes autres initiatives qui poursuivraient le même objectif, et ont déploré toute tentative d'empêcher ou d'entraver ces négociations.

49. Rappelant les résolutions de la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, les Ministres ont noté que le Guatemala représentait un autre foyer de tension dangereux dans la région et que l'intervention et la répression impérialistes n'y avaient pas cessé. Ils ont aussi exprimé leur préoccupation devant le renforcement des liens militaires entre le régime sioniste d'Israël et le Guatemala.

50. Les Ministres ont dénoncé la politique expansionniste du régime guatémaltèque qui représentait une nouvelle menace pour la paix et la stabilité dans la région, et ont souligné que le recours à la force ou à la menace de la force contre le Belize était inacceptable.

51. Les Ministres ont constaté avec satisfaction le rôle positif que jouait le Panama dans la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes, et ont engagé ce pays à poursuivre ses démarches pour contribuer à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

52. Les Ministres se sont de nouveau félicités du fait que la juridiction des Etats-Unis en matière de justice, de police et d'emprisonnement avait cessé en mars 1982 sur le territoire panaméen de l'ancienne "zone du canal" de Panama et que cette zone soit repassée pacifiquement sous la juridiction du Panama. Ils ont reconfirmé en outre que la Loi 9670 du Congrès des Etats-Unis était incompatible avec les traités Torrijos-Carter et qu'elle représentait une violation. Ils ont d'autre part exprimé leur solidarité avec le peuple et le Gouvernement panaméens et se sont prononcés en faveur de la stricte application des traités sur le canal et du respect absolu de la neutralité du canal.

III. CARAIBES

53. Les Ministres ont noté avec préoccupation le maintien des politiques colonialistes et la recrudescence des pressions économiques, des menaces et des agressions dans les Caraïbes, qui constituaient un danger réel pour la paix, la sécurité et le développement de la région.

54. Les Ministres ont exprimé leur préoccupation devant les pressions militaires, politiques et économiques exercées par les impérialistes sur la Grenade. Ils ont également dénoncé les mesures de boycottage économique, la propagande hostile, les manoeuvres militaires et navales effectuées à proximité de son territoire et la violation de son espace aérien, en vue de déstabiliser le gouvernement de ce pays, et ils ont exprimé leur soutien constant au Gouvernement et au peuple grenadins.

55. Les Ministres ont engagé tous les Etats à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale du Belize et à l'aider à promouvoir son développement économique.

56. Les Ministres ont réitéré leur soutien inconditionnel à l'indépendance et l'intégrité territoriale et ont condamné toute pression ou menace visant à empêcher le plein exercice de ce droit. A cet égard, les Ministres ont soutenu le droit du Gouvernement et du peuple béliziens de prendre toutes les initiatives qu'ils estimeraient pertinentes, sans préjudice des principes du non-alignement, pour faire face efficacement à toute menace. Les Ministres ont également engagé tous les Etats, notamment les membres du Mouvement des pays non alignés, à contribuer au développement économique du Belize.

57. Ayant réaffirmé la nécessité de liquider le colonialisme sous toutes ses formes et manifestations, les Ministres ont, conformément à la résolution 1514 de l'Organisation des Nations Unies, réitéré leur soutien du droit inaliénable du peuple portoricain à l'autodétermination et à l'indépendance.

58. Les Ministres ont exprimé leur soutien des efforts déployés par le Suriname pour renforcer son indépendance et sa souveraineté et pour édifier son avenir en accord avec les intérêts de son peuple, et ont condamné les récentes tentatives de déstabilisation contre le gouvernement de ce pays.

59. Les Ministres ont pris note des mesures adoptées par les gouvernements de certains pays contre le Gouvernement de la République du Suriname par suite d'événements d'ordre strictement intérieur; ces mesures porteraient un grave préjudice au développement économique et social du peuple surinamais, et de plus avaient été prises avec un à-propos tel qu'elles représentaient une tentative directe d'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, au mépris des normes universellement admises du droit international.

60. Les Ministres ont également rendu hommage aux efforts que déployait le Gouvernement de la Guyana pour consolider son indépendance et sa souveraineté et pour garantir à son peuple un avenir sûr. En ce qui concerne la revendication du Venezuela sur plus des deux tiers du territoire guyanais, ils ont rappelé que le Protocole de Port of Spain avait expiré en juin 1982. Ils ont lancé un appel en vue d'un règlement juste et pacifique du différend sur la base des principes contenus dans les paragraphes 134 et 135 du communiqué de la Réunion ministérielle du Bureau tenue à La Havane en juin 1982, en particulier ceux concernant l'inadmissibilité du recours à la force ou à la menace de la force dans le règlement des conflits, et le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, en stricte conformité avec l'Accord de Genève de 1966.

61. Les Ministres ont exprimé leur préoccupation devant la recrudescence des menaces d'agression militaires contre Cuba, concrétisées dans l'adoption de l'amendement Symms par le Sénat des Etats-Unis et confirmées par les principaux personnages du Gouvernement des Etats-Unis, ainsi que devant les violations continuelles de l'espace aérien et naval de Cuba, y compris les vols périodiques d'avions-espions, ordonnés par les autorités militaires américaines.

62. Ayant rappelé la solidarité que le Mouvement des pays non alignés avait offerte à Cuba, les Ministres ont exigé une fois de plus du Gouvernement des Etats-Unis la cessation immédiate et inconditionnelle du blocus économique. Ils ont également exigé la cessation des agressions et des autres actes hostiles perpétrés contre Cuba depuis vingt-deux ans et qui ont été intensifiés récemment par de nouvelles mesures restrictives contre le commerce et les relations financières et de crédit de Cuba. Les Ministres ont réitéré en outre leur soutien total des justes revendications du peuple cubain, à savoir que les Etats-Unis rendent le territoire qu'ils occupaient illégalement à la base navale de Guantánamo et indemnisent le peuple cubain pour les lourdes pertes matérielles qu'il avait subies du fait du blocus et des agressions impérialistes en tous genres.

63. Les Ministres, ayant pris note des multiples initiatives et propositions de paix par des pays de la région en vue d'assurer la paix, de préserver l'indépendance et de consolider le développement, ont appuyé les efforts visant à déclarer l'Amérique centrale et les Caraïbes zone de paix.

IV. AMERIQUE DU SUD

64. Les Ministres ont relevé avec préoccupation que des foyers de tension persistaient en Amérique du Sud du fait de la présence coloniale dans l'Atlantique Sud, de différends entre plusieurs pays de la région, des difficultés continues que rencontraient quelques pays dans leur développement et de l'existence d'une collaboration militaire et politique entre certains pays de la région d'une part et le régime d'apartheid d'Afrique du Sud et le régime sioniste d'Israël, d'autre part. Les Ministres se sont félicités de la décision courageuse qu'avait prise le Gouvernement colombien de rompre ses relations diplomatiques avec le régime d'apartheid de Pretoria.

65. Les Ministres ont réitéré leur appui des décisions des conférences et réunions antérieures du Mouvement des pays non alignés de soutenir le droit de la République argentine à se voir restituer sa souveraineté sur les îles Malvinas par la voie de négociations et de réaffirmer la nécessité pour les deux parties de tenir dûment compte des intérêts de la population des îles. Ils ont rappelé que la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'impérialisme, l'hégémonisme, l'apartheid, le racisme et toute forme de domination étrangère, le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, le non-recours à la force ou à la menace d'en user et le règlement pacifique des différends étaient des principes essentiels du mouvement des pays non alignés.

66. Rappelant le Communiqué final de la réunion ministérielle du Bureau de coordination tenue à La Havane en 1982, les Ministres ont reconnu que les îles Malvinas, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud faisaient partie intégrante de l'Amérique latine et, en ce sens, se sont félicités de la solidarité et du ferme soutien que l'Amérique latine et d'autres pays non alignés portaient à l'Argentine dans ses efforts pour régler ce différend et empêcher que la situation coloniale existant dans ces îles ne soit consolidée.

67. Les Ministres ont déclaré que le moyen de décoloniser les territoires sur lesquels porte la question des îles Malvinas était de régler le différend de

souveraineté entre les Gouvernements argentin et britannique et ils ont prié instamment les deux parties de reprendre les négociations avec la participation et les bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en vue de parvenir dans les meilleurs délais à un règlement juste, pacifique et durable de ce différend, en conformité avec les principes et les décisions du Mouvement des pays non alignés, les résolutions 1514 (XV), 2065 (XX), 3160 (XXVIII), 31/49 et 37/9 de l'Assemblée générale et les résolutions 502 (1982) et 505 (1982) du Conseil de sécurité.

68. Les Ministres ont considéré que la présence militaire et navale massive et les activités du Royaume-Uni dans la région des îles Malvinas étaient un sujet de grave préoccupation pour les pays de la région et portaient préjudice à la stabilité de celle-ci.

69. Les Ministres ont réitéré une fois de plus leur soutien le plus énergique de la revendication juste et légitime, de la part de la République de Bolivie, d'un débouché direct et utile sur l'océan Pacifique en toute souveraineté. Convaincus que la solution de ce problème est conforme à l'intérêt de la communauté internationale et rappelant que la paix et la sécurité internationales l'exigent, ils lancent un appel à tous les Etats pour qu'ils expriment leur solidarité avec ce droit inaliénable du peuple bolivien. Les Ministres ont exprimé l'espoir que soit trouvé un règlement équitable à ce problème par les moyens pacifiques prévus dans la Charte des Nations Unies et conformément aux objectifs du Mouvement des pays non alignés.

70. Les Ministres ont pris note avec satisfaction des efforts déployés par la Bolivie pour rétablir le processus démocratique et constitutionnel qui permet au peuple de ce pays d'exercer pleinement ses droits légitimes et sa liberté.

71. Ils ont fait ressortir l'importance que revêt la cause de la démocratie dans la région et ont prié instamment les membres du Mouvement de maintenir une attitude de soutien et de solidarité dans le but de consolider la démocratisation en Bolivie et les mesures adoptées en vue du redressement économique de ce pays.

72. Rappelant que les quatrième, cinquième et sixième conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement avaient exprimé leur solidarité avec les transformations sociales et économiques entreprises par le président Salvador Allende, ainsi que les décisions pertinentes des conférences ministérielles et des réunions du Bureau, les Ministres ont demandé l'application de la résolution relative au Chili adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa trente-septième session et réaffirmé leur solidarité avec les aspirations légitimes du peuple chilien à rétablir ses libertés et ses droits de l'homme fondamentaux, et à revenir à la politique de non-alignement suivie par le président Allende.

73. Les Ministres ont également déploré le resserrement continu des relations entre les autorités chiliennes et le régime raciste d'Afrique du Sud ainsi que le régime sioniste.

74. Les Ministres ont noté avec un profond regret que certains pays latino-américains avaient passé outre aux appels insistants du Mouvement non aligné

à rompre tous liens avec le régime raciste d'Afrique du Sud. Le maintien de relations quelles qu'elles soient avec le régime d'apartheid était contraire à la politique du Mouvement, dont l'un des principaux objectifs était le boycottage total du régime raciste criminel de Pretoria. Les Ministres ont donc appelé ceux des pays latino-américains qui maintiendraient encore des liens politiques et militaires avec l'Afrique du Sud à les rompre sans retard.

75. Les Ministres se sont montrés vivement préoccupés par les informations persistantes concernant les tentatives de certains pays latino-américains de constituer avec le régime raciste de Pretoria une organisation dite du traité de l'Atlantique Sud (OTAS).

76. Les Ministres ont fait observer qu'une alliance militaire de ce genre avec l'Afrique du Sud menacerait la sécurité de l'Afrique, la paix et la sécurité internationales et saperait les efforts de la communauté internationale en faveur de l'indépendance de la Namibie et de la libération de l'Afrique du Sud.

77. A cet égard, les Ministres ont lancé un appel aux pays latino-américains intéressés pour qu'ils renoncent à toute tentative de créer avec l'Afrique du Sud l'Organisation dite du traité de l'Atlantique Sud.

78. Les Ministres ont félicité ceux des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui ne cessent de prêter un soutien matériel et politique aux mouvements de libération nationale de Namibie et d'Afrique du Sud. Ils ont prié instamment tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que tous les autres membres du Mouvement des pays non alignés, de redoubler d'efforts pour assurer la mise en application sans délai de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité sur la Namibie et rejeté à nouveau la prétention du Gouvernement des Etats-Unis de lier l'indépendance de la Namibie au retrait des troupes cubaines de l'Angola.

79. Ils ont invité les pays de la région à participer activement à la prochaine Conférence internationale de soutien au peuple namibien en lutte pour l'indépendance, qui se tiendra à Paris en avril 1983, ainsi qu'à la Conférence internationale de soutien aux Etats de première ligne qui aura lieu à Lisbonne en avril 1983.

80. Les Ministres ont constaté que les pays latino-américains avaient, de concert avec d'autres pays non alignés, joué un rôle de premier plan dans le processus de négociations multilatérales visant à instaurer le nouvel ordre international, qu'ils avaient favorisé des initiatives importantes en matière de désarmement et avaient adopté ou renforcé des mesures pour utiliser pleinement leurs richesses terrestres et maritimes au bénéfice de leurs peuples.

81. Ayant noté l'existence en Amérique latine d'une zone où les armes nucléaires sont proscrites en vertu du Traité de Tlatelolco auquel sont parties vingt-deux Etats latino-américains, les Ministres ont estimé que ladite zone ne pouvait être effective tant que n'auraient pas été créées les conditions qui permettraient à tous les Etats latino-américains de signer et de ratifier le Traité et tant que toutes les puissances nucléaires ne le respecteraient pas. Les Ministres ont prié instamment les Etats qui ont des responsabilités internationales sur des territoires

non souverains dans la région de ratifier le Protocole additionnel du Traité de Tlatelolco afin que ces territoires bénéficient des avantages découlant dudit Protocole.

82. Dans ce contexte, les Ministres ont pris note des déclarations faites par la République argentine devant l'Assemblée générale à sa trente-septième session au sujet de l'introduction d'armes nucléaires par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans la région des îles Malvinas, de la Géorgie du Sud et des îles Sandwich du Sud.

83. Les Ministres ont relevé la signification spéciale que revêtait le fait que la réunion extraordinaire du Bureau de coordination se tint précisément dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'année où l'on fêtait le bicentenaire du libertador Simón Bolívar, symbole de la lutte pour l'autodétermination, l'indépendance et l'unité de l'Amérique latine.

84. Compte tenu du rôle important que jouait l'Inde depuis la fondation du Mouvement, les Ministres ont souligné l'importance particulière du choix de New Delhi comme siège du septième sommet et ont exprimé leur estime et gratitude au gouvernement du premier ministre Indira Gandhi pour les dispositions prises en si peu de temps à cette fin.

85. Ils se sont déclarés persuadés que le septième sommet contribuerait beaucoup à renforcer le rôle et l'influence globale du Mouvement dans les affaires mondiales.

APPENDICE I

[Original : espagnol/anglais]

Discours inaugural prononcé par S. Exc. M. Daniel Ortega Saavedra,
commandant de la révolution et coordonnateur de la Junte du
gouvernement de reconstruction nationale

Il y a cinquante ans, en janvier 1933, les troupes d'ingérence des Etats-Unis d'Amérique ont dû, pour la troisième fois dans l'histoire du Nicaragua, évacuer notre pays, chassées par la résistance acharnée des paysans d'Augusto César Sandino qui, armés de machettes, de fusils et de munitions arrachés à l'envahisseur, ont su défendre en cette occasion la souveraineté de la patrie.

Aujourd'hui, cinquante ans après cet héroïque exploit, nous souhaitons la bienvenue au Nicaragua nouveau à ceux qui sont venus participer à la Réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination des pays non alignés.

Messieurs les représentants, nous vous souhaitons la bienvenue au nom d'un peuple qui reconstruit dans l'enthousiasme sa patrie démantelée par la guerre et le pillage. Nous vous souhaitons la bienvenue au nom des hommes, des femmes, des vieillards et des enfants qui, tout au long de notre histoire, sont tombés victimes de l'oppression et de l'exploitation, en rêvant d'un avenir meilleur et en combattant pour le conquérir, et au nom de ceux qui aujourd'hui encore meurent pour défendre la patrie libérée.

Nous vous souhaitons la bienvenue au nom des milliers de travailleurs qui récoltent le café en bordure de la frontière hondurienne au péril de leur vie sous les attaques des gardes somozistes opérant sous l'oeil bienveillant de la puissance nord-américaine.

Nous vous souhaitons la bienvenue au nom des milliers de jeunes qui par une campagne héroïque ont rendu possible, à quelques mois du triomphe de la révolution, la croisade nationale d'alphabétisation qui a ramené la proportion d'analphabètes de plus de 50 p. 100 à 12,07 p. 100.

Nous vous souhaitons la bienvenue au nom d'un peuple pauvre, joyeux, travailleur et dynamique qui vous sait gré de la confiance que vous lui marquez en tenant aujourd'hui cette réunion ministérielle à Managua, malgré les maigres moyens que notre capitale en ruines peut vous offrir.

Cette réunion est la cinquième Réunion extraordinaire du Bureau de coordination organisée au niveau ministériel. Au Mozambique, en Algérie, au Koweït et à Chypre, on a parlé de problèmes qui sont toujours latents à cause de l'entêtement de ceux qui cautionnent et protègent le racisme, l'apartheid, le colonialisme, le néo-colonialisme et le sionisme, qui se font les complices du régime insensé et brutal au pouvoir en Afrique du Sud, qui se livrent au génocide dans l'ouest de Beyrouth, qui arment Israël, qui du haut des tribunes internationales défendent la politique aventuriste et criminelle du Gouvernement israélien, qui couvrent de leur caution le crime perpétré contre l'héroïque peuple

palestinien, qui encouragent par l'intermédiaire de l'Afrique du Sud les agressions contre les Etats de première ligne, contre l'Angola, le Mozambique, la Zambie, le Botswana et le Zimbabwe.

Au moment où s'ouvre la cinquième Réunion extraordinaire du Bureau de coordination au niveau ministériel, la Corée est toujours divisée et victime de l'ingérence étrangère et continue à exiger sa réunification, le Viet Nam continue à être victime de l'agression, et une partie du territoire syrien, jordanien, égyptien et libanais reste sous occupation, tandis que les agressions économiques et militaires contre la Libye se renouvellent et que l'on continue à inventer des prétextes absurdes pour ne pas appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur l'indépendance de la Namibie.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

La réunion qui s'ouvre aujourd'hui a lieu à l'un des moments les plus critiques qu'ait vécu l'humanité, à un moment où l'espèce humaine est menacée avec cynisme, et par des moyens superpuissants dans son existence même.

Il y a trente-huit ans que le monde a commencé à vivre sous le poids de la menace nucléaire. Mais jamais les possibilités d'anéantissement de la Planète n'ont été aussi imminents qu'aujourd'hui. Au potentiel des arsenaux accumulés, suffisant pour détruire plusieurs planètes, s'ajoute maintenant la politique irrationnelle de ceux qui n'ont qu'une idée, imposer leur hégémonie militaire, rejetant toute réelle possibilité d'accords qui jetteraient les bases du désarmement et de la limitation des armes nucléaires.

C'est pourquoi nous condamnons l'irresponsabilité de ceux qui, sans faire aucun cas des valeurs les plus élémentaires des peuples du globe, font obstacle à l'action en faveur du désarmement et de la limitation des armes nucléaires. Nous prenons acte des propositions réalistes susceptibles de servir de bases au désarmement et à la limitation des armes nucléaires, propositions qui ont reçu, dans le monde, l'approbation des gouvernements et des dirigeants ayant le sens des responsabilités lesquels se rendent compte, par-delà les divergences idéologiques et politiques, du danger bien réel que court l'humanité.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

L'économie mondiale, débilitee par une crise de structures, se présente sous un jour vraiment sombre : la production et le commerce international stagnent, l'inflation reste forte, et le chômage a rapidement augmenté, ce qui a de profondes répercussions sur des centaines de millions de personnes et accroît la dépendance des pays du tiers monde, dont la dette extérieure dépasse maintenant le chiffre extraordinaire de 500 milliards de dollars.

Cette situation de crise structurelle est encore aggravée par les politiques restrictives qu'ont délibérément adoptées certains pays développés à économie de marché, et tout d'abord le pays le plus puissant sur le plan économique, les Etats-Unis d'Amérique, pour remettre leur économie à flot.

Certains pays développés ont cherché activement à définir des politiques économiques pour combattre l'inflation sans aggraver le chômage et se sont demandé comment assurer la reprise économique sans augmenter l'inflation. Mais l'ajustement auquel ils ont procédé a été payé trop cher : fondé sur l'égoïsme et l'irrationnel, il rejetait une grande partie de la charge du réajustement sur les éléments qui sont économiquement les plus faibles dans les sociétés en question, et sur les pays du tiers monde. Cela a provoqué le marasme économique le plus grave qui se soit produit depuis la crise des années 30.

Cette récession, la plus profonde des 50 dernières années, est le produit de ces politiques d'ajustement qui reposent sur une prémisse fautive, que la reprise de l'économie mondiale dépendrait exclusivement d'une reprise dans les pays développés à économie de marché, même si celle-ci doit se faire au détriment de l'économie des pays du tiers monde. C'est méconnaître un fait historiquement incontestable, à savoir que la dynamique de nos pays est un moteur puissant de l'économie mondiale. Et c'est aussi méconnaître la réalité : en effet, si la crise est mondiale, l'unique solution possible est celle qui tient compte des intérêts de tous les pays du monde, et en particulier des pays que nous représentons.

Nul n'ignore les effets du marasme économique international causé par certains pays industrialisés aux dépens des économies du tiers monde, et en particulier de l'Amérique latine, qui pour la première fois depuis 40 ans a enregistré en 1982 un taux de croissance négatif et atteint un taux d'inflation de 80 p. 100, sans précédent dans l'histoire de la région.

Le faible volume de la demande qui va de pair avec la stagnation a provoqué une diminution des ventes et une baisse des prix de nos principaux produits d'exportation, tandis que le prix des produits industriels que nous importons tous est resté relativement inchangé et a même augmenté dans certains cas.

Rien que ces deux dernières années, en 1981 et 1982, les prix des produits de base que nous exportons, par exemple les métaux, les produits agricoles, les denrées alimentaires et les boissons, ont baissé de façon spectaculaire, jusqu'à 20,5 p. 100 en moyenne, ce qui a provoqué une détérioration notable des termes de l'échange et creusé encore davantage le déficit de nos commerces extérieurs.

Contribuant à cette grave situation, il y a eu le fait que l'un des éléments de cette fameuse politique d'ajustement des pays développés a été l'intensification des mesures protectionnistes, y compris celles qui concernent les barrières commerciales et celles que l'on adapte à des fins autres qu'économiques, sous forme de blocus, exclusions et autres sanctions qui portent atteinte aux droits souverains des pays du tiers monde.

Dans ces conditions, nos pays ont été obligés de recourir de plus en plus fréquemment à l'emprunt pour combler le déficit de leur commerce extérieur, et ils se voient par ailleurs contraints d'opérer, au détriment de leurs programmes de développement, de coûteuses reconversions dans leur économie. Leur endettement s'est encore accru du fait des taux d'intérêt sans précédent pratiqués sur les marchés financiers internationaux, taux qui résultent de la politique de resserrement monétaire appliquée par les Etats-Unis et des gigantesques déficits

budgetaires provoqués par la course aux armements dans laquelle s'obstine le gouvernement de ce pays.

L'alourdissement sans précédent du service de la dette extérieure, s'ajoutant au repli des exportations, a porté cette charge à des niveaux tels qu'elle est devenue insoutenable. Ce problème de la dette extérieure et de son service est devenue une "bombe à retardement" dont l'explosion déchaînerait dans le système financier international une crise d'une ampleur encore jamais vue, avec des conséquences auxquelles les pays créanciers eux-mêmes n'échapperaient pas.

Il est donc dans l'intérêt vital de tous de trouver des solutions neuves pour faire face à cette situation dans les meilleures conditions et de façon réaliste.

Mais il faut bien dire que l'expérience récente n'a pas produit de quoi se flatter. C'est précisément au moment où la coopération financière internationale est le plus nécessaire que nous la voyons avec inquiétude engagée, à cause du manque total de rationalité, dans une phase critique qui se caractérise non seulement par une diminution de cette coopération en valeur réelle, mais aussi par son coût croissant, une conditionalité plus stricte, l'obligation de suivre des modèles déterminés de développement, la réduction de l'assistance accordée à des conditions de faveur et enfin la remise en question pure et simple, par l'actuel Gouvernement américain, de l'importance de la coopération multilatérale. Si de plus il y a interruption des apports de fonds qui vont du secteur bancaire privé aux pays en développement, la crise que l'on essaie de résoudre ne peut que s'aggraver.

Notre pays, qui sait quels sacrifices et quels efforts il doit consentir pour honorer ses engagements, qui endure les privations découlant d'une dette héritée de la dictature de Somoza, notre pays lance en cette occasion un appel pour que l'on réfléchisse sur l'angoissant problème de la dette extérieures des pays du tiers monde.

Nous pensons que notre mouvement doit favoriser les initiatives orientées vers la renégociation en commun de la dette extérieure, ce qui nous amènerait à arrêter des politiques communes si nous voulons parvenir à un accord qui en garantisse l'application, par exemple à convenir de l'introduction de principes directeurs en vertu desquels globalement, le service de la dette ne devrait en aucun cas dépasser un certain pourcentage des exportations et qui permettraient de décider de nouveaux courants de financement pour asseoir sur des bases sûres l'activité économique du pays débiteur.

Nous pensons que tout réajustement de l'économie mondiale devra passer par une distribution équitable des coûts et des profits entre pays riches et pays spoliés.

Ce n'est que dans ces conditions réalistes que les pays en développement pourront s'acquitter de leurs obligations financières. Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

Cette réunion ministérielle extraordinaire a lieu à un moment où certes, des circonstances très difficiles, dramatiques même, dominent l'ordre politique et l'ordre économique. Mais contre les forces qui se déchaînent pour faire oublier la

sagesse la plus élémentaire, voici que s'élève, modestement mais fermement, la voix des peuples représentés dans le Mouvement des pays non alignés. Et à cette réunion de Managua, nous voulons précisément saluer Sainte-Lucie, le Belize et l'Equateur, qui sont venus renforcer ce mouvement en tant que membres à part entière.

Il est certain que nos pays ont chacun des caractéristiques propres, et notamment des positions idéologiques et politiques différentes. Toutefois ils ont aussi des problèmes communs et des objectifs également communs. Nous sommes des pays pauvres, dépendant d'un ordre économique injuste, exposés aux pressions et aux agressions politiques, militaires et économiques. Des pays qui ne peuvent pas combattre isolément pour la justice et la liberté des pays qui ont besoin d'être solidaires pour faire front à l'oppression que les métropoles coloniales et les métropoles industrielles et technologiques ont insitutionnalisées, avec ses séquelles de souffrance et de misère pour nos peuples.

En conséquence, ce qu'il y a de plus précieux à conserver, c'est l'unité de notre Mouvement. L'ennemi connaît nos différences et essaiera de les accentuer pour nous diviser, nous morceler et nous détruire. Il y a quelques semaines, lorsque notre Ministère des affaires étrangères a fait distribuer la première version du communiqué final de cette réunion, le Gouvernement des Etats-Unis a immédiatement fait savoir qu'il rejetait ce document et qu'il avait décidé d'avoir recours à toutes sortes de pressions contre les pays membres du Mouvement, dans le but de l'annuler et donc d'affaiblir la réunion de Managua.

Nous savons que de multiples pressions ont été exercées à cette fin, mais nous connaissons aussi, et c'est le plus important, l'attitude digne qui a été celle des représentants des pays membres du Mouvement.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

Cette réunion a été précédée de deux événements importants :

D'abord, le voyage du Premier Ministre britannique dans le territoire occupé des îles Malvinas.

Deuxièmement, la réunion de Panama qui a rassemblé les ministres des affaires étrangères du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et du Panama.

Le voyage du Premier Ministre du Royaume-Uni a révélé l'esprit de boucanier de ceux qui pensent pouvoir sillonner les mers de l'Amérique comme à la grande époque pirate Morgan, au mépris des droits souverains des peuples et en brandissant un message menaçant, digne d'une cause meilleure.

A la réunion de Panama, nous trouvons en revanche l'attitude conséquente de gouvernements respectueux d'autrui qui, préoccupés par la crise à laquelle la région est en proie, lancent un appel en vue d'intensifier le dialogue au niveau latino-américain.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

Cette réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination du Mouvement qui se tient actuellement à Managua pour examiner les problèmes de l'Amérique latine et des Caraïbes est une preuve de la vitalité et de la lucidité du Mouvement des pays non alignés, préoccupé par la situation dans les différentes régions de la planète; or, cette situation s'est aggravée avec l'arrivée au pouvoir en 1981 d'un gouvernement américain dont l'action s'est fait sentir immédiatement en Afrique australe, au Moyen-Orient, aux Caraïbes, en Amérique centrale et dans l'Atlantique-Sud.

La politique de ce gouvernement a provoqué, avec Cuba, la tension la plus aiguë qui ait existé depuis les années 60, par suite des menaces militaires, de même que des pressions économiques visant à faire sombrer l'économie de ce pays, tandis que l'occupation de la base navale de Guantánamo se poursuit.

En même temps, la politique à l'égard de la Grenade et du Suriname s'est durcie, prenant la forme d'actions de déstabilisation, de propagande diffamatoire, de pressions économiques et de manoeuvres navales militaires; on a également assisté à des menées dilatoires, en violation des traités relatifs à la zone du Canal, territoire légitime du Panama; et le peuple portoricain continue de se voir refuser son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

Sur ce tissu de tensions et de crises aux Caraïbes est venue se greffer intempestivement, l'agression impériale et impérialiste aux îles Malvinas qui a confirmé la nature du Gouvernement des Etats-Unis, lequel, méprisant l'organisme régional, a fait cause commune avec les envahisseurs. Mais s'il est certain que l'empire et l'impérialisme ont remporté une victoire militaire aux Malvinas, il est également certain qu'ils ont subi une grande défaite politique dans la région, et qu'aujourd'hui, plus que jamais, la solution négociée qui rendrait le territoire usurpé à son maître légitime - la nation argentine - s'impose.

En Amérique centrale, entre temps, la présence militaire et politique des Etats-Unis s'est accentuée, l'intention étant de déstabiliser, pour la détruire, la révolution nicaraguayenne, et d'en finir avec la lutte des peuples centraméricains, en particulier celle du peuple héroïque d'El Salvador.

La stratégie du Gouvernement américain était claire : imposer l'idée que le triomphe de la révolution au Nicaragua était le résultat de l'expansionnisme de l'Est et que la lutte des peuples centraméricains résultait de ce que le Nicaragua aurait entrepris d'armer les révolutionnaires en El Salvador.

Ce gouvernement a donc monté toute une campagne de diffamation et de calomnies au niveau mondial, cherchant à obtenir des résultats concrets - isoler le Nicaragua politiquement et économiquement, par exemple - ce qui devrait favoriser ses plans de déstabilisation interne et créer les conditions propices à une agression militaire.

Dans le cadre de ses plans militaires, le Gouvernement américain a choisi la Floride comme base d'entraînement, le territoire hondurien à la frontière du Nicaragua comme base permanente d'opérations et le territoire costa-ricien à la frontière du Nicaragua comme base de réserve. Il a assigné au Honduras un rôle

essentiellement militaire et au Costa Rica un rôle essentiellement politique. Dans les deux pays, des agents de la CIA ont été chargés de diriger les opérations clandestines.

Au Honduras, la première mesure qui a été prise pour appuyer ses plans a été d'imposer des changements dans les forces armées pour pouvoir mieux en faire son propre instrument.

Au Costa Rica, profitant de la crise économique et financière qui sévit dans le pays, le Gouvernement américain a réussi à compromettre de hauts fonctionnaires du gouvernement actuel, lesquels ont facilité les opérations militaires de la CIA visant à former des groupes de sabotage et de harcèlement qui opèrent à partir de ce pays contre le Nicaragua. Ils ont aussi installé, il y a quelques mois, une radio clandestine à ondes courtes dans le secteur de Liberia et, plus récemment, une station de télévision, également clandestine, dans la propriété "El Amo", entre Inocentes et Conventillos. Ces deux moyens de diffusion sont destinés à compléter, sur le plan de la propagande, les plans d'agression dirigés contre notre pays.

L'étape suivante, au Honduras, a consisté à organiser et à armer les 7 000 gardes de l'ancien régime somoziste qui étaient basés dans des campements situés dans la zone frontière avec le Nicaragua, en mettant sur pied un état-major d'opérations dirigé par des officiers nord-américains.

Tous ces agissements ont été accompagnés, à divers moments, de manoeuvres militaires communes de l'armée nord-américaine et de l'armée hondurienne; ces derniers jours, neuf opérations américano-honduriennes - l'une appelée "Opération aéroportée" et l'autre "Opération postes de commandement CPX" - ont été lancées en territoire hondurien, à la frontière du Nicaragua; en outre, les vols d'espionnage des avions des forces aériennes nord-américaines dans l'espace aérien du Nicaragua et la présence de navires de guerre au large de nos côtes se poursuivent en violation de notre souveraineté.

Cette politique agressive est à l'origine de plus de 500 invasions armées qui se sont produites à partir du territoire hondurien; des milliers de gardes somozistes ont semé la terreur parmi les populations frontalières, assassinant plus de 400 Nicaraguayens.

Comme résultat de cette politique d'agression, 75 enfants ont trouvé la mort et des dizaines de travailleurs ont été enlevés, torturés et assassinés en territoire hondurien; trois ponts ont été détruits de même qu'un chantier de construction; le terminal de l'aéroport Sandino a été saboté par des explosions au plastic et un avion de notre petite ligne aérienne commerciale a également été saboté; deux centres de production de tabac ont été incendiés.

Dans toute cette campagne de terreur, livrée dans la zone frontière, l'armée hondurienne est utilisée comme force d'appui pour protéger les agissements criminels des gardes somozistes.

Et en plus de cela, le Gouvernement américain a favorisé la présence militaire et politique d'Israël dans les deux pays : au mois d'octobre 1982, le Ministre des

affaires étrangères d'Israël est arrivé au Costa Rica accompagné de conseillers militaires sionistes qui sont restés dans ce pays pour prêter leurs "services". Et en décembre de l'année passée, le Ministre de la défense d'Israël, Ariel Sharon, responsable du génocide au Liban, s'est rendu au Honduras où il a, selon ses propres déclarations, signé des accords militaires.

En El Salvador, la fourniture d'armes et de munitions de tous types a été augmentée, de même que la présence de conseillers militaires américains qui ont assumé la direction militaire des forces armées de ce pays lors des opérations d'extermination lancées contre le peuple salvadorien dans le but de contenir les progrès de la révolution. Cet engagement militaire des Etats-Unis s'est également traduit par la participation de l'armée et de l'aviation du Honduras à des opérations communes dans les départements d'El Salvador situés à la frontière du Honduras.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

Il est certain que l'agressivité nord-américaine a intensifié la tension dans la région, mais il faut aussi reconnaître la maturité avec laquelle la plupart des gouvernements font face à ce problème. Il convient de mentionner ici combien le Gouvernement nicaraguayen s'est toujours montré disposé au dialogue sans condition; et il faudrait aussi reconnaître le sens des responsabilités manifesté par le Front démocratique révolutionnaire et le Front Farabundo Martí pour la libération nationale d'El Salvador qui ont fait des propositions réalistes en vue d'engager un dialogue permettant la recherche de solutions, par la voie politique, à la crise actuelle.

Il convient également de faire mention des initiatives du Mexique et de la France, du Mexique et du Venezuela, et récemment du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et du Panama en faveur d'un dialogue et d'une solution politique à la crise qui sévit dans la région.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

Au moment où l'on célèbre le deux-centième anniversaire de la naissance du Libertador Simon Bolívar et à la veille la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement qui doit se tenir en Inde, nous tenons à rendre hommage à la direction ferme et pondérée de Cuba qui a assumé la présidence du Mouvement et qui, avec à sa tête le camarade Fidel Castro, a su agir en faveur de l'unité et du renforcement du Mouvement. Nous saluons en même temps l'Inde et son premier ministre, Mme Indira Gandhi, qui occupera sous peu la présidence de notre mouvement.

Messieurs les Ministres, Messieurs les représentants, observateurs et invités spéciaux,

Le Nicaragua vous remercie de votre présence, qui démontre que la politique de l'isolement est vouée à l'échec et que la politique du dialogue et de la solidarité du Mouvement non aligné prend toujours plus d'essor.

Le Nicaragua est reconnaissant également de la confiance qui lui a été témoignée par les pays qui ont appuyé son élection au Conseil de sécurité.

Le Nicaragua continuera de défendre les principes du non-alignement, même s'il doit pour cela faire face aux embûches de l'actuel Gouvernement des Etats-Unis, qui nous considère comme faisant partie de sa "réserve stratégique" - notion que nous rejetons catégoriquement. En revanche, nous pouvons affirmer avec fierté que depuis le 19 juillet 1979, année du Triomphe de la révolution, le Nicaragua est devenu la réserve stratégique du Mouvement des pays non alignés.

Nous pouvons affirmer que depuis le 19 juillet 1979, le Nicaragua est devenu la réserve stratégique des peuples qui, en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique latine et aux Caraïbes, ont décidé de lutter contre le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme, le sionisme, le fascisme, l'impérialisme et tous les types d'oppression et d'exploitation.

Nous pouvons affirmer que depuis lors nous sommes devenus la réserve stratégique des peuples qui luttent pour un nouvel ordre économique international véritable, enfin que nous sommes devenus la réserve stratégique des peuples qui luttent avec fermeté pour la défense de la paix.

Je vous remercie.

APPENDICE II

[Original : anglais/arabe/
espagnol/français]

Message de S. Exc. M. Fidel Castro Ruz, président du
Mouvement des pays non alignés

C'est avec une profonde satisfaction que nous saluons l'ouverture de la première Réunion ministérielle du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés consacrée à l'examen des problèmes auxquels se heurtent l'Amérique latine et les Caraïbes. Que 22 ans après sa fondation - à l'époque, un seul pays de l'Amérique latine et des Caraïbes assistait à sa première Conférence - le Mouvement soit capable de répondre par cette réunion, qui est avant tout une expression de solidarité et de soutien, à la volonté croissante des peuples de cette région de mener une politique extérieure indépendante, de faire échec à l'intervention et à l'agression impérialiste et colonialiste, et de progresser dans leur développement économique et social, est bien une preuve irréfutable de sa vitalité, de sa cohésion et de sa capacité d'action.

On n'aurait pu choisir de cadre plus propice pour cette rencontre que l'héroïque Nicaragua qui n'a secoué qu'il y a trois ans, après des décennies de lutte indomptable, le joug de la dépendance néocoloniale et qui s'est ainsi gagné le droit de faire entendre sa propre voix, de choisir ses amis et d'offrir sa contribution inappréciable à la cause commune des pays non alignés : la défense de la paix, de l'indépendance et du développement.

Le Nicaragua est situé au coeur même de l'Amérique centrale, région éprouvée de notre sous-continent où l'exploitation et la dépendance étrangères, l'intervention et l'occupation impérialistes ont abouti à la mise en place de structures sociales archaïques et où la misère, l'insalubrité et l'analphabétisme incitent les peuples à lutter avec toujours plus de fermeté pour leurs droits démocratiques et pour un avenir meilleur.

Nul n'ignore la manière dont ceux qui tirent profit de cette situation ont répondu à la rébellion populaire. Voilà quelques jours à peine, des journaux et des revues parmi les plus importants des Etats-Unis ont dénoncé un secret de polichinelle, à savoir la guerre que dirige la CIA contre le Gouvernement du Nicaragua, ainsi que l'intention de hâter une régionalisation du conflit en Amérique centrale pour faciliter l'intervention directe des Etats-Unis.

Face à ces visées et à ces manoeuvres, il est indispensable de rappeler les importantes propositions de règlement négocié et politique présentées par la France et le Mexique d'une part, par les présidents du Venezuela et du Mexique de l'autre, ainsi que par le FMNL-FDR en El Salvador. Ces propositions constituent une contribution et un moyen de préserver la paix et le respect de la souveraineté des pays de la région.

Les traces de l'agression anglo-américaine contre un pays frère, l'Argentine, qui a essayé de revendiquer ses droits souverains sur une partie du sol

latino-américain et argentin illégalement usurpée par la force, les îles Malvinas, sont encore fraîches sur ce sous-continent. La nature belliciste et rapace de l'impérialisme, le mépris qu'il affiche à l'égard de nos peuples, ainsi qu'envers les normes et les principes consacrés par le droit international, se sont étalés au grand jour lors de la guerre de l'Atlantique Sud et à l'occasion de la violation par les Etats-Unis des engagements qu'ils avaient censément contractés en vertu de la Charte de l'OEA et du prétendu Traité interaméricain d'assistance mutuelle, instruments qui n'ont servi qu'à asservir l'Amérique latine et les Caraïbes aux intérêts de ce pays.

A la violence qu'on a imposée aux pays latino-américains viennent s'ajouter les graves répercussions de la crise économique qui frappe le monde capitaliste. La dette extérieure des pays de ce sous-continent dépasse les 300 milliards de dollars, tandis que les mesures de protectionnisme commercial, qui constituent une véritable répression des exportations latino-américaines, les empêchent d'obtenir les ressources dont ils ont besoin pour maintenir leur progrès économique et éponger une dette si gigantesque. On pourrait également citer l'inqualifiable et criminel blocus économique imposé par les Yankees à la Cuba révolutionnaire.

Les pays latino-américains attendent de cette réunion la solidarité militante du Mouvement avec leurs justes revendications et leurs justes espoirs.

A quelques semaines seulement de la septième Conférence au sommet, le succès de cette réunion extraordinaire du Bureau de coordination à Managua constituera un pas de plus dans le renforcement de l'unité, du prestige et de la capacité d'action du Mouvement. Je vous souhaite les meilleurs résultats.

APPENDICE III

[Original : anglais/arabe/
espagnol/français]

Rapport du Président de la Réunion de hautes personnalités

La Réunion de hautes personnalités de la cinquième Réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination des pays non alignés a tenu deux séances de travail, le 10 janvier 1983, et adopté les recommandations suivantes :

1. Proposer à la Réunion ministérielle d'axer ses délibérations sur le thème suivant : "Examen de la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes".
2. Proposer que le Bureau soit composé comme suit :

Président : Nicaragua

Vice-présidents : Zaïre, représentant les Etats africains,
Inde, représentant les Etats asiatiques,
Guyana, représentant les Etats d'Amérique latine et les
Caraïbes,
Yougoslavie, représentant les Etats européens,
Organisation de libération de la Palestine, représentant les
mouvements de libération nationale.

Rapporteur : Algérie.

Cuba sera, de droit, membre du Bureau, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés.

3. La Réunion de hautes personnalités a recommandé en outre que la Réunion ministérielle extraordinaire siège en deux organes de travail : une plénière et une Commission de rédaction.

Il a été proposé que l'ambassadeur Olara Otunnu (Ouganda) soit le Président de la Commission et l'ambassadeur Ali Alatas (Indonésie) le Vice-Président.

Conformément à l'usage en vigueur dans nos réunions, la Commission de rédaction a commencé ses travaux le 10, ad referendum, jusqu'à ce qu'elle soit confirmée par la Réunion ministérielle.

Je prie Monsieur le Président ainsi que Messieurs les Ministres et chefs de délégation d'adopter les recommandations de la Réunion de hautes personnalités.

APPENDICE IV

[Original : anglais/arabe/
espagnol/français

Résolution de remerciements au peuple et au Gouvernement nicaraguayens

La Réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination tenue à Managua (Nicaragua) du 10 au 14 janvier 1983 :

Exprime ses sincères remerciements et sa profonde gratitude au vaillant peuple nicaraguayen et à son gouvernement de reconstruction nationale pour leur accueil chaleureux et amical, qui a beaucoup contribué au succès de cette réunion.

Fait siennes les paroles fermes et lucides que S. Exc. M. Daniel Ortega, coordonnateur de la Junte du gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua, a adressées à la Réunion et par lesquelles il a réitéré la volonté du peuple et du Gouvernement nicaraguayens de s'opposer à toutes les menaces d'intervention, d'agressions et autres actes d'hostilité ainsi que de défendre les principes et de préserver l'unité du Mouvement des pays non alignés.

Tient à exprimer sa satisfaction de la maestria avec laquelle le Président de la Réunion, le Ministre des affaires étrangères Miguel D'Escoto, a conduit les travaux et du climat fraternel et hospitalier qui a prévalu tout au long des débats.

Manifeste sa gratitude pour les facilités offertes aux délégations, et tout particulièrement pour les efforts déployés par les autorités et le personnel nicaraguayens qui ont assuré avec efficacité et qualité les services de liaison, de secrétariat, d'hôtellerie, de transports et autres.

Exprime sa satisfaction d'avoir pu se réunir dans la patrie d'Augusto César Sandino, héros de l'Amérique, et d'avoir eu l'occasion de connaître de près les immenses efforts que réalise le peuple nicaraguayen avec enthousiasme révolutionnaire, sous la conduite avisée du gouvernement de reconstruction nationale et du FSLN, pour édifier un nouveau Nicaragua, souverain, indépendant et prospère.

Note l'accueil spécial que ce pays a offert aux délégations en les invitant à un rassemblement populaire de caractère politique et culturel, grâce auquel elles ont pu constater la volonté de son peuple d'avancer dans l'édification du Nicaragua nouveau et ont reçu ses marques de sympathie et la preuve de son adhésion au Mouvement des pays non alignés.

Tient à exprimer, enfin, sa confiance et son optimisme quant au fait que les déclarations et décisions adoptées par cette réunion contribueront de façon décisive à renforcer la lutte des pays non alignés de la région contre l'impérialisme et le colonialisme, pour la paix et la sécurité régionales, ainsi qu'à promouvoir le libre développement des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes.

Notes

1/ Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahreïn, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Chypre, Costa Rica, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Koweït, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique allemande, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Soudan, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Yougoslavie.

2/ Union internationale des télécommunications, Organisation météorologique mondiale.

3/ Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), Union astronomique internationale (UAI), Union géographique internationale (UGI) et Organisation internationale de normalisation (ISO).

4/ Association mondiale des fédéralistes mondiaux.

5/ Voir deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Londres, 10-31 mai 1972, vol. II, Documents techniques, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.74.I.4).

6/ Voir troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. II, Documents techniques (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.7).

7/ Voir Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Genève, 4-22 septembre 1967, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.I.9), chap. III.

8/ Résolution 7 : normalisation des noms physiogéographiques.

9/ Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. II, Documents techniques, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.7), No 63.

10/ Bulletin de terminologie No 327, "Noms de pays et adjectifs de nationalité", (ST/CS/SER.F327/Corr.1 et 2).

11/ Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), par. 55.

12/ Ibid., par. 56.

13/ Document E/CONF.74/L.44, par. 43.

14/ Ibid., par. 29.

15/ Ibid., par. 28.

16/ Le rapport du responsable du Groupe de travail (E/CONF.74/L.116) est arrivé trop tard pour être examiné par la Commission.

17/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Londres, 10-31 mai 1972, vol. II, Documents techniques, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.74.I.4).

18/ Voir Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), chap. III.

19/ Ibid., résolution 8.

20/ Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), par. 75.

21/ Voir Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Genève, 4-22 septembre 1967, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.I.9), chap. III.

22/ Adopté comme résolution 21 : Expression de satisfaction du Groupe d'experts pour ses travaux.

23/ Adopté comme résolution 24 : Activités des Divisions.

24/ Voir Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), chap. III, résolution 4.

25/ ST/ESA/STAT/SER.M/49/Rev.2 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.82.XVII.8).

26/ Document E/CONF.74/L.44, annexe VI.

27/ Adoptés comme résolution 2 : Accélération des travaux de normalisation des noms géographiques et résolution 23 : Déclaration du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques sur ses buts et fonctions et effet de sa déclaration sur les groupes de travail.

28/ Document E/CONF.74/L.43.

29/ Document E/CONF.74/L.2.

30/ Document E/CONF.74/L.65 et E/CONF.74/L.76.

31/ Voir Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), chap. III.

32/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Londres, 10-31 mai 1972, vol. II, Documents techniques, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.74.I.4) et Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. II, Documents techniques, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.7).

33/ Voir Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Genève, 4-22 septembre 1967, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.I.9), chap. III.

34/ Voir Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), chap. III.

35/ Ibid.

36/ Voir Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Genève, 4-22 septembre 1967, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.68.I.9), chap. III.

37/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Londres, 10-31 mai 1972, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.74.I.2), chap. III.

38/ Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. I, Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), par. 29.

39/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Londres, 10-31 mai 1972, vol. II, Documents techniques, (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.74.I.4).

40/ Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 17 août-7 septembre 1977, vol. II, Documents techniques (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.7).

41/ Voir Ibid., vol. I, Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.I.4), chap. III.

42/ Document E/CONF.74/L.44, annexe VI.